

Procès verbal du conseil d'école du lundi 5 juillet 2021

Horaires : 19h30-22h00

Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda	Représentante parents d'élèves
Madame LEDORMEUR Claire	Représentante parents d'élèves
Madame DERENNES Marie	Représentante parents d'élèves
Madame PAIGNE-TROTIN Sophie	Représentante parents d'élèves
Madame DELAUNAY Virginie	Représentante parents d'élèves
Monsieur GUERIN Cyrille	Représentant parents d'élèves

Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame Frébourg	Adjointe

Tous les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Madame RABAUX Sophie	Représentante parents d'élèves
Mme Van Belleghem	Inspectrice de l'éducation nationale

Ordre du jour

- *Effectif prévisionnel pour la rentrée 2021*
- *Répartition des effectifs par classe*
- *Présentation du nouveau projet d'école*
- *Résultats des évaluations LV anglais*
- *Bilan financier de l'Ecole en Mouvement*
- *Stage de réussite en août*
- *Travaux et investissements*
- *Questions des parents d'élèves*

1) Effectif prévisionnel pour la rentrée 2021

Elèves quittant l'école :

CM2 : 17

Déménagement : 5

Départ : 1

Soit un total de : 23 élèves

Nouveaux inscrits :

PS : 11

Autres classes : 1 CE1

Soit un total de : 12 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2021 : 119 élèves

2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

Le jour de la rentrée, les élèves seront répartis sur 5 classes.

Répartition sur 5 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
PILOTGE Amélie	PS-MS	25 (17 + 8)	100 %	Anglais
MILLER Julie	MS-GS	26 (9 + 17)	100 %	
MORTIER Gaëlle	CP-CE1	25 (11 + 14)	100 %	
LE SAGE Floriane	CE2-CM1	21 (15 + 6)	75 %	Anglais
GODEFROY Aurélie	CM1-CM2	22 (7 + 15)	100 %	Allemand et Anglais
	TOTAL	119		

Force est de constater qu'il nous n'est pas possible, à l'heure actuelle, au vu des effectifs en PS-MS et MS-GS d'accepter les TPS à la rentrée 2021. Rappel : la TPS n'est pas obligatoire.

Cependant, la situation sera réévaluée fin août car des déménagements changent parfois les répartitions en maternelle...

Choix pédagogique :

Pour les élèves de MS : élaboration de deux groupes homogènes avec choix de laisser les quatre garçons ensemble et de respecter les affinités.

Les élèves de CM1 qui ont été répartis dans la classe de CM1-CM2 sont les élèves qui ont déjà passé deux années avec Mme LE SAGE Floriane.

3) Présentation du nouveau projet d'école (2021-2026)

Notre nouveau projet d'école est basé sur un enjeu :

Former des citoyens ouverts et responsables tout en renforçant le lien école/famille.

L'objectif pédagogique est d'engager les élèves dans une démarche citoyenne réflexive en leur donnant accès à des outils adaptés.

Cinq actions seront mises en place pour atteindre cet objectif :

- **Réfléchir ensemble, débattre, prendre la parole :**

Conseil coopératif, petit débat philosophique (type les petits philosophes de pomme d'api, avec un cadre de prise de parole clair et construit collectivement).

Marché des savoirs avec un échange entre classe.

- **Organiser une semaine sans écran pour réfléchir et sensibiliser à l'impact du numérique dans nos habitudes.**

Jeux de société, prêt de sacs de jeux, de sacs de livres (lien ludothèque)...

Grille quotidienne d'évaluation du temps passé devant un écran.

Organiser un débat philo avec les familles sur ce thème, organiser une soirée jeux clôture de la semaine.

- **Randonnées, Jardin pédagogique et compostage pour sensibiliser à la nature.**

Observation, semis, petites bêtes, cycles naturels....

Recycler les déchets végétaux,

Observer la nature proche de l'école par des randonnées régulières.

- **Construire des outils pour une pratique plus écoresponsable.**

Défis éco-responsables à proposer aux familles.

Réflexion sur l'alimentation (pique nique zéro déchet, cuisine de saison, locale et partagée).

Tri dans la classe et réduction des déchets papiers.

Réparer plutôt que jeter.

- **Mettre en valeur et exposer les travaux artistiques en favorisant l'entrée des parents à l'école lors de moments conviviaux, rendre la culture accessible à tous.**

Projet avec un artiste.

Présentation chant chorale.

Exposition des œuvres dans la cour, les classes (la grande lessive)

Valoriser les parents ressources (musiciens, ...).

Faire venir des œuvres de la DRAC et du FRAC.

Adoption du projet d'école à l'unanimité.

4) Résultats des évaluations LV anglais

Cette année, 8 élèves sont inscrits au collège public Amand Brionne de Saint-Aubin d'Aubigné, 2 élèves au collège public Pierre de Dreux de Saint-Aubin du Cormier, 6 élèves au collège privé Saint-Michel de Saint-Aubin d'Aubigné et 1 élève au collège public La Biquenais de Rennes.

Tous les élèves de CM2 ont été concernés par l'évaluation académique de l'enseignement des langues vivantes étrangères au cycle 3 (fin de cm2) niveau A1.

Cette évaluation s'est déroulée au mois de mai et s'est effectuée dans les domaines suivants :

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression écrite
- expression orale

Cette évaluation est un outil qui sert de liaison entre l'école et le collège.

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale
Réussite globale	88%	73%	76%	55%
Nb d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	15	13	13	10
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	94%	81%	81%	63%

Élèves ayant atteint le niveau dans 4, 3, 2, 1 ou 0 compétences					
	4 C	3 C	2 C	1 C	0 C
Nb élèves	10	2	2	1	1
%	63%	13%	13%	6%	6%

5) Bilan financier de LEM

Solde au 30/06/2021 : 400,50 €

Compte de fonctionnement général du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

CHARGES	
60700008 - Achats de produits pour cession	0,00
61681008 - Assurances versées à l'OCCE	0,00
61810008 - Charges des activités éducatives	451,72
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	42,31
65000008 - Autres charges courantes	72,60
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00

TOTAL DES CHARGES (A)	566,63
------------------------------	---------------

PRODUITS	
70700008 - Ventes de produits pour cession	0,00
70800008 - Produits des activités éducatives	193,00
74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	0,00
74200008 - Subventions d'associations	,00
75000008 - Autres produits courants	0,00
75600008 - Participations volontaires des familles	517,00
76700008 - Intérêts perçues	0,00
77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES PRODUITS (B)	710,00

Résultat de l'année 2020/2021 (B-A) (+/-) :

143,37

6) Stage de réussite

Depuis le 1^{er} février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau », renommé depuis 2018 « Stage de réussite ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits pour les familles, sont encadrés par des enseignants volontaires. Chaque stage peut accueillir 5 élèves en CM1 et CM2.

Un stage de réussite sera organisé sur 5 demi-journées, durant les congés d'été, du lundi 23 août au vendredi 27 août, de 9h00 à 12h00. Il s'étirera en conséquence sur 15 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Pour que ce stage puisse avoir lieu à Vieux-Vy, trois conditions sont nécessaires :

- l'engagement d'enseignants volontaires,
- la mise à disposition de locaux par la commune,
- la présence assurée d'au moins 5 élèves.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il accueillera 6 élèves, scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

7) Travaux et investissements

- Un préau a été installé dans la cour de l'école élémentaire.
- L'eau chaude a été installée sur le lavabo extérieur.
- Achats de petits matériels : 1050 € :
 - Ecole maternelle : achat d'un vélo, de 2 trottinettes, claves en bois, camions-bennes.
 - Ecole élémentaire : achat de 2 Gymballs, de 2 poufs, d'un kit de jonglerie et de 3 sacs pour ranger le matériel de récréation.

8) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- En cas de nouvelles restrictions sanitaires, avez-vous envisagé d'autres solutions que de fermer la cantine et d'appliquer les horaires décalés ?

La cantine sera ouverte dès le mois de septembre ; en cas de confinement très strict, il y aura des repas froids servis par le fournisseur de la cantine et sinon des repas chauds. Pour les horaires décalés, Mr le Maire rappelle que c'est un choix des parents de reprendre leurs enfants à un horaire unique. A la rentrée, les horaires reviendront à la normale.

Demande de la part des enseignantes de l'école maternelle pour considérer les 2 classes de maternelle comme un seul groupe afin de faciliter le quotidien et l'utilisation des locaux (préau, salle de motricité, cours de récréation, sanitaire).

Mme Godefroy rappelle que la directrice d'école n'est pas responsable du temps périscolaire, seul Mr le Maire a autorité en la matière.

Mme Frébourg rappelle que des permanences ont lieu à la mairie pour aborder les sujets ayant trait au fonctionnement du périscolaire, elle ne peut en aucun cas être interpellée lorsqu'elle est dans son rôle de mère qui emmène ses enfants à l'école.

Problème de communication parents/municipalité, il faut bien identifier les interlocuteurs : le périscolaire est de la responsabilité de la mairie, le scolaire de l'équipe enseignante et de la directrice.

La question de la communication entre les familles et les représentants de parents, mais également entre les parents représentants eux-mêmes est soulevée.

- Avec le retour de la cantine y aura-t-il une option végétarienne quotidienne ?

La règle nationale impose un repas végétarien par semaine.

Le coût du repas inclut aussi les frais liés aux personnels, et le prix payé par les familles ne couvrent pas l'intégralité du coût total, la mairie paye une participation.

- Qu'est ce qu'il pourrait être fait pour plus de sécurité auprès des écoles car ça roule vite ?

La route est une route départementale, seul un vrai dos d'âne d'un coût de 45 000€ peut être mis en œuvre comme système de ralentisseur. Or, la future école ne sera plus située aux abords de cette route.

Mr le Maire peut faire une demande de contrôle par la gendarmerie suite à un courrier des parents d'élèves.

- Où en est le projet de la nouvelle école ?

Le maître d'œuvre a été désigné, il démarre les travaux de maîtrise d'ouvrage en septembre 2021, puis interviendra le choix de l'architecte. Plusieurs réunions consultatives auront lieu.

- Dans la cour des moyens/grands, pourrions-nous avoir un abri pour le soleil et la pluie ?

L'enseignante de maternelle indique que si l'ensemble de la cour peut être utilisée, il y a déjà un préau et des zones d'ombre.

- Des familles ont signé une pétition et d'autres ont décidé de ne pas inscrire leurs enfants à l'école de Vieux-Vy sur Couesnon, qu'en pensez-vous ?

Mr le Maire respecte le choix de cette mère de quitter l'école.

Deux courriers de parents d'élèves transmis aux parents élus ont été lus lors de ce conseil d'école.

La Directrice,

Aurélie GODEFROY

